

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

Le rapport financier et le rapport du vérificateur de l'année 2025 pour la Ville de Saint-Pascal seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal du **lundi 1^{er} juin 2026, à compter de 20 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 465, rue Taché, Saint-Pascal.

Fait à Saint-Pascal, ce 12^e jour de mai 2026.

La greffière,


Louise St-Pierre, avocate, OMA



Ville de Saint-Pascal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans l'édition de la semaine du 18 mai 2026 du journal Le Placoteux et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 18 mai 2026.

Signé à Saint-Pascal, ce 18^e jour de mai 2026.

La greffière,


Louise St-Pierre, avocate, OMA

